



# Les Archers d'Argences



## Invitation

Malgré les contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, nous avons le plaisir de vous convier à notre concours en SALLE (2 x 18m), qui sera un peu différent de d'habitude, que nous organisons les

**17 et 18 Octobre 2020**

Cette compétition sélective pour les championnats du Calvados, de Normandie et de France se déroulera au gymnase des marronniers, Place des Marronniers à ARGENCES.

Coordonnées GPS : N- 49°07.359' O-000°10.087'

	SAMEDI A.Midi	SAMEDI Soir	DIMANCHE Matin	DIMANCHE A.Midi
Ouverture du greffe	13 h 45	19 h 30	7 h 45	13 h 30
Entraînement	14 h 15	20 h	8 h 15	14 h
Inspection du matériel	14 h 45	20 h 30	8 h 45	14 h 30
Début des tirs	15 h	20 h 45	9 h	14 h 45

L'entraînement se fera sur cible pendant 30 mn

### Musique d'ambiance pendant les tirs

### BLASONS

Arc classiques : Blason Ø80 Poussins (Voir article C 3.1.1 du règlement)  
Blason Ø60 Benjamins et Minimes  
Blason Ø40 pour les autres catégories  
*(Blason Ø40 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)*

Arcs à poulies : Blason Ø40 trispots verticaux de Cadets à Séniors 3

Arcs nus : Blason Ø60 Cadets  
Blason Ø40 Scratch (de Juniors à Séniors 3)  
*(Blason Ø40 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)*

### INSCRIPTIONS

Poussins à Cadets 6€  
Autres catégories 9€ Les départs suivants sont à 5€

*Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).*

Pour les poussins, une cible (4 archers maximum) sera réservée le samedi après-midi et jusqu'à 2 cibles (8 archers maximum) le dimanche matin. La répartition se fera selon le règlement FFTA.

Les inscriptions sont à envoyer par mail : [inscription@lesarchersdargences.fr](mailto:inscription@lesarchersdargences.fr) avant le **14 Octobre 2020.**

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES  
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z  
Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : [secretariat@lesarchersdargences.fr](mailto:secretariat@lesarchersdargences.fr) Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>

Merci de renseigner si vous êtes droitier ou gaucher lors de votre inscription pour que l'on sécurise au maximum le placement sur les cibles (pour que deux archers, un droitier et un gaucher, ne se retrouvent pas face à face).

Les règlements sont à établir à l'ordre de **Les Archers d'Argences** et adressés à : Thomas BOISGONTIER, 2 Ter route du Fresne – 14370 Argences.

## RECOMPENSES

En raison de la crise sanitaire du Covid 19, il n'y aura pas de cérémonie de remise des récompenses. Les résultats seront disponibles sur le site internet du club le dimanche soir.

## ARBITRES

**Arbitre principal** : Sylviane LAURENCE

**Arbitres adjoints** : Gérard NOËL, Thomas BOISGONTIER et Hervé BOISGONTIER

## GREFFE

Tous les archers inscrits doivent se présenter au greffe munis d'au moins une des pièces suivantes :

- La licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Le passeport sportif avec photo récente
- Tout autre justificatif officiel d'identité
- Un certificat médical ou le passeport signé du médecin si « NON » précisé sur la licence

La tenue blanche ou de club est obligatoire sur le pas de tir.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Les chiens sont interdits dans la salle.

## RESTAURATION

En raison de la crise sanitaire du Covid 19, il n'y aura pas de buvette. Chaque archer pourra manger sur sa chaise (aucune table ne sera mise à disposition).

Il n'y aura pas non plus de soupe à l'oignon le samedi soir ni de petit déjeuner le dimanche matin, ni de pot de l'amitié après les tirs de chaque départ.

## MESURES SANITAIRES

La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée dans le gymnase et le port du masque est obligatoire dans celui-ci. Le masque peut être retiré uniquement pendant le tir (il est obligatoire lors de toutes les autres situations, y compris pendant le marquage des points en cible).

Une distance d'un mètre devra être respectée entre chaque personne en dehors du pas de tir.

Un sens de circulation va être établi dans le gymnase (une entrée et une sortie).

Merci de limiter les accompagnateurs au strict minimum.

Merci de ne pas arriver avant l'heure d'ouverture du greffe de votre départ pour que nous puissions désinfecter avant votre arrivée.

**La compétition pourra être annulée par la mairie ou la préfecture jusqu'au samedi matin 8h00.** Dans ce cas, tous les inscrits seront prévenus par mail et l'information sera publiée sur le site internet du club.

**Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir**

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES  
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : [secretariat@lesarchersdargences.fr](mailto:secretariat@lesarchersdargences.fr) Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>